

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 16 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le seize juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du Musée sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Fabien Postel, Nans Delafontaine –
 Mme Françoise Guineau.

Excusés Mme Christine Gerard – Mr Alain Delafontaine

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente :**
Le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.
- **Etude assainissement :** Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que la commune a décidé d'ouvrir un appel d'offres pour sélectionner une entreprise capable de réaliser une étude de schéma directeur d'assainissement avec zonage permettant de définir un règlement quant à la gestion des eaux usées et des eaux pluviales sur le territoire communal.
Dans le cadre de cet appel d'offres, il convient de procéder à la désignation d'un bureau d'étude pour réaliser la présente mission.
Les missions confiées au bureau d'études consistent à :
 - Elaborer un schéma directeur des eaux usées et pluviales
 - Elaborer le zonage d'assainissement EU et EPLe Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché d'actualisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales avec le bureau d'études Amodiag Environnement pour un montant de 46 475 € H.T.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce marché.
SOLLICITE l'octroi d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental pour financer cette étude.
- **Ferme Routier :** Le Conseil Municipal a reçu Monsieur Etienne Le Sidaner pour évoquer la vente en cours de la Ferme Routier. Ce dernier a confirmé qu'il était sur le point de signer un compromis avec la succession Routier pour l'acquisition du corps de ferme et du terrain attenant (parcelles B0074, B0075, B0076 et B0077). Dans le cadre de cette acquisition Monsieur Etienne Le Sidaner a évoqué différents scénarii d'aménagements en indiquant qu'il restait ouvert à toute proposition du Conseil Municipal et autres acteurs du territoire. Monsieur Etienne Le Sidaner s'est également engagé à ce que la rénovation qu'il entreprendra (par le biais de sa société acquiritrice, le Groupe Equerre) respecte en tout point les exigences de la ZPPAUP de Gerberoy.
- **Bilan Fête des Roses 2017 :** Le bilan est très positif même si l'accès aux lieux s'est avéré difficile du fait de la forte affluence. A ce stade, la 90^e fête des roses est programmée au troisième dimanche du mois de juin 2018. Toutefois sa Présidente, Françoise Guineau, s'interroge avec le Conseil Municipal sur l'opportunité de la tenir dorénavant le 1^{er} dimanche de juin qui semble une date plus stratégique pour faciliter son succès (notamment en raison de floraisons plus précoces).
- **Travaux au bois de Sapagny :** Après présentation du programme d'actions pour l'année 2017 de l'ONF concernant des travaux sylvicoles au Bois de Sapagny (rentrée : marteler pour petite

vente de bois 2018, environ 7000 € 8000€), et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ce programme et à payer les frais correspondants soit 2 010 euros H.T.

- **SE60 : « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables »**: Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat d'Energie de l'Oise, lors de la réunion du Comité Syndical du 27 juin, a approuvé une modification statutaire qui lui permet d'accompagner et soutenir les collectivités locales dans leurs démarches énergétiques et environnementales, en menant des études et actions contribuant à atteindre les objectifs de la loi sur la Transition Energétique d'août 2015 que sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diversification du modèle énergétique et la montée en puissance des énergies renouvelables.

Grâce à cette modification statutaire, les communes membres peuvent profiter de l'expertise du Syndicat en matière d'optimisation énergétique dans le cadre d'une compétence optionnelle à laquelle elles adhèrent.

Monsieur le Maire propose de confier au Syndicat la compétence Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR).

Le Syndicat peut assurer les services d'efficacité énergétique suivants et le développement des énergies renouvelables, comprenant notamment :

- La conduite de toute étude et l'apport de conseils en vue d'une gestion optimisée et d'une utilisation rationnelle des énergies du patrimoine communal (bâtiments et équipements).
- La conduite de bilans, diagnostics
- La mise en place d'outils d'efficacité énergétique et l'aide à l'élaboration et au suivi de programmes de travaux ou d'information-sensibilisation
- La recherche de financement et le portage de projets liés
- La gestion et la valorisation des certificats d'économie d'énergie
- La conduite d'études et l'apport de conseils en matière de développement des énergies renouvelables

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré acquiesce à l'unanimité.

Vu les statuts du Syndicat d'Energie de l'Oise adoptés par arrêté préfectoral en date du 4 novembre 2016, notamment l'article 4.9.

Article 1 : transfère au Syndicat d'Energie de l'Oise la compétence **Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR)**

Article 2 : autorise les services du Syndicat d'Energie de l'Oise à collecter, traiter, contrôler, analyser les données énergétiques du patrimoine communal

Article 3 : autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

- **Questions diverses**:
 - Concert gratuit sous la Halle à l'initiative de l'association Gerberoy Passionnément
 - Tournage « Le retour du héros » : l'équipe reviendra le 6 juillet pour une ultime scène
 - Report de la consultation sur l'Impasse du Vidamé
 - Parcours patrimonial : un parcours patrimonial est élaboré avec la commune de Songeons pour mettre en parallèle les richesses patrimoniales communes (église, halle...)
 - Roses rouges offertes par l'Association Fête des Roses pour fleurir le Jardin Henri IV
 - Rendez-vous de Messieurs Pierre Chavonnet et Didier Lancel avec le Conseil Départemental pour renforcer la pré-signalisation de l'interdiction de traversée de Gerberoy par les autocars et rendez-vous programmé, dans le cadre du projet de demande de subvention patrimoine, le 21 juin avec le Conseil Départemental et Jean-Claude GILBERT, conseil & assistance aux maîtres d'ouvrages (AMO) pour le patrimoine architectural remarquable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h15.